



N° 290 /PR/MM/CABMD/ST ITIE-RCA.-

PROCES-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (ITIE-RCA)

L'an deux mil douze et le vingt huit novembre s'est tenue dans la salle de conférence du Ministère des Mines, la session extraordinaire élargie du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA consacrée à l'examen pour adoption du troisième Rapport ITIE-RCA portant sur les revenus fiscaux versés par le secteur extractif et perçus par l'Etat au titre de l'année 2010.

Y ont pris part les personnalités suivantes :

Représentants du Gouvernement :

- **NAMSIO Obed**, Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines ;
- **FENENGAÏ Elie**, Chef de Cabinet du Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines ;
- **MOÏDOKANA Robert**, Secrétaire Technique, Coordonnateur National de l'ITIE-RCA ;
- **FEÏGOUDOZOUÏ Jean Sylvain**, Représentant du Ministère des Mines ;
- **NAMBENGBA Alexis**, Représentant du Ministère des Mines ;
- **NAMKOÏSSE Raymond Stéphane**, Représentant du Ministère des Finances ;
- **POUTOU Jean Claude**, Représentant du Ministère des Finances ;

DM

- **NGANAYONA DENAMENA Noël Patrocle**, Représentant du Ministère des Finances ;
- **NDARATA MASSANGUET Christophe**, Représentant du Ministère de l'Environnement ;
- **BOKIA BENDERT**, Représentant du Ministère du Plan et de l'Economie ;
- **DOUCOURE FATOUMA**, Représentant du Ministère du Commerce ;

Représentants du Secteur extractif :

- **MOYEKE Prisca**, Représentante de l'Union Nationale des Coopératives Minières de Centrafrique ;
- **SOUEMBOT GOGO Gervais**, Représentante de l'Union Nationale des Coopératives Minières de Centrafrique ;
- **BODE POUTOU Landry**, Représentant des Bureaux d'Achat ;
- **NGAÏBONA DEMOHOROBONA Joseph**, Représentant des artisans miniers ;
- **DOUI Nicolas**, Représentant des artisans miniers ;

Représentants des organisations de la société civile :

- **KONGOUSSA-YONGO Vincent**, Représentant du syndicat ;
- **MATHAMALE Jean Jacques**, Représentant des ONGs centrafricaines des Droits de l'Homme ;
- **BIDOUMI Joseph**, Représentant de la coalition « Publiez Ce Que Vous Payez » ;
- **PANIKA-BENQUERE Sylvie Jacqueline**, Représentante des Médias privés ;
- **NOTE – KOÏMARA David**, Représentant des Médias publics.

Représentants des Régies financières :

- **KOPOGO Louis**, Représentant de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects ;

DA

- **DIMANCHE Bertin Rufin**, Représentant de la Direction Générale des Impôts et des Domaines ;
- **YALEGAZA Aimé**, Représentant de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Observateurs :

- **BABA Patrick** du Journal « Médias + » ;
- **MALIAVO Faustin** du Journal « Le Pays » ;
- **AMOLO Guy Rémy** de la Radio Centrafrique ;
- **ZIO Saint Clair** de la Radio Centrafrique ;
- **OUILIBONA NZAH Freddy** de la Radio Centrafrique ;
- **KOGBESSOUA Stella** de l'Agence Centrafrique Presse ;
- **REBENE Basile** de l'Agence Centrafrique Presse ;
- **NZINGAZO Guy** du journal « l'Hirondelle » ;
- **MOSSEAVO Arsène Jonathan** de la Radio Notre Dame ;
- **PERRIERE Frederick** du journal « Centrafrique Matin » ;
- **ROMAI Sylvestre** du journal « le Confident » ;
- **ABDERASSOUL SEÏDOU** de la Télévision Centrafricaine ;
- **MARAÏDA Thomas** de la Télévision Centrafricaine ;
- **REKOUNDET Viviane** de la Radio Centrafrique ;
- **PATHE Serge Hurley** du Journal « Nouvelle Vision » ;
- **DOUVOAMA Elias Victor** du Journal « Nouvel Espoir » ;
- **BENINGA Aimé Didier** du Journal « Coup d'œil centrafricain » ;
- **OUATALA Edgard** du Journal « Libre Opinion » ;

Représentants du Cabinet FAIR-LINKS :

- **KREITMANN Magali**.
- **BROTO Lucie**.

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA a ouvert les travaux à 10 heures 06 minutes.

AN

Dans ses propos liminaires, le Ministre a félicité tous les acteurs pour les efforts consentis dans la mise en œuvre de l'Initiative d'une manière efficace et efficiente, consolidant ainsi la vision politique du Gouvernement et les attentes du peuple centrafricain.

Il a par ailleurs remercié les Régies financières et les sociétés minières pour leur dynamique collaboration et la qualité des informations techniques et financières qu'ils ont mise à la disposition de l'Administrateur Indépendant.

Il a rappelé le rôle clé de l'ITIE qui constitue une plateforme de dialogue et qui doit servir d'espace sûr dans lequel la société civile pourrait user à bon escient pour discuter des questions relatives au revenu du secteur extractif. Car, toutes les parties prenantes sont tenues par l'obligation de rendre compte régulièrement de la gestion du patrimoine minier national et surtout des ressources financières qui découlent de son exploitation.

Il a enfin exhorté les membres du Comité de Pilotage à engager des débats francs et fructueux afin de rendre compréhensible la présentation du Troisième Rapport ITIE-RCA.

SUR LA PRESENTATION DU PROJET DE RAPPORT

Dans ses propos introductifs, Madame KREITMANN Magali, Représentante du Cabinet Fair-Links, assistée de Madame BROTO Lucie a présenté les excuses de Monsieur Anton Mélard de FEUARDENT avant d'apprécier à sa juste valeur, le niveau de la compréhension et la perception de la finesse du processus ITIE par tous les acteurs de l'ITIE-RCA.

Car, la mobilisation de tous les acteurs et des points focaux de l'ITIE dans les régies financières dans un délai relativement court et ambitieux, atteste que le processus ITIE a acquis une réelle maturité et qu'il est parfaitement installé.

AM

La présentation du Rapport ITIE-RCA 2010 était axée sur les points suivants :

- caractéristiques d'un Rapport ITIE ;
- travaux de l'Administrateur Indépendant ;
- référentiel défini par le Comité de Pilotage ITIE-RCA ;
- présentation du rapprochement des données ;
- principales conclusions et recommandations.

Elle a souligné qu'un Rapport ITIE est élaboré dans un contexte économique complexe qui procède des domaines différents (mines, forêt, pêche, agriculture, etc.) caractérisés par une fiscalité qui leur sont propres. Il dépend des facteurs exogènes par rapport à ce qui se passe dans le pays et nécessite en outre la rencontre de plusieurs acteurs pour comprendre le rôle de chacun dans le processus.

Pour permettre de jauger le niveau de la contribution du secteur extractif au développement économique et social du pays, l'élaboration d'un Rapport ITIE doit suivre des étapes qui garantissent la crédibilité des données, la fiabilité et l'exhaustivité.

Les travaux ont été menés dans le respect des Règles de l'ITIE, édition 2011 et en vertu du Référentiel défini par le Comité de Pilotage lors de la troisième session ordinaire du 12 août 2012. Ces travaux ont consisté i) à l'analyse de la cohérence du Référentiel avec les textes qui régissent la mise en œuvre de l'ITIE ; ii) à la collecte des déclarations auprès de l'Etat et des entreprises ; iii) au rapprochement des données sur la base désagrégée ; iv) à la résolution des écarts et v) à la compilation des données définitives dont le rapprochement est présenté sur une base consolidée.

L'Administrateur Indépendant a rappelé les flux fiscaux et les entreprises pris en compte dans ledit Rapport tout en précisant que conformément à la décision du Comité de Pilotage et aux modalités prévus par l'Exigence 11-b, les

AM

revenus fiscaux perçus des Coopératives minières et des Collecteurs agréés n'ont pas fait l'objet de rapprochement parce que leur contribution provient uniquement des déclarations faites par l'Etat.

Les résultats ont révélé un écart à la limite négligeable qui serait dû à des erreurs et des omissions qui ne sont pas propres à la République Centrafricaine.

L'Administrateur a terminé sa présentation par des commentaires et des recommandations qui touchent à l'actualisation et à la mise à disposition d'un cadastre minier, à la nomination d'un responsable ITIE comme point focal dans chaque administration qui participe au processus, à l'attestation des déclarations de chaque entreprise par leur auditeur externe à l'instar de l'entreprise AREVA.

Les membres du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA ont adressé leurs vives félicitations au cabinet Fair-Links pour leur professionnalisme qui s'est traduit dans la qualité du projet du Rapport soumis à leur appréciation et ont pris acte des recommandations pertinentes de l'Administrateur Indépendant qui vont dans le sens de l'amélioration du processus ITIE.

Ils ont sollicité la présentation sous la forme désagrégée en annexe dudit Rapport et les flux déclarés en Francs CFA pour faciliter la compréhension du public.

La Société civile a demandé au Gouvernement de faire siennes toutes les recommandations dont la mise en œuvre aura l'avantage de consolider la qualité des prochains rapports et d'enraciner progressivement le processus ITIE en République Centrafricaine.

En définitive, le Comité de Pilotage a adopté avec amendement le projet de Rapport ITIE-RCA portant sur les revenus fiscaux versés par le secteur extractif et perçus par l'Etat au titre de l'année 2010.

AN

Le Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA a, une fois de plus, au nom du Gouvernement Centrafricain, félicité le Cabinet Fair-Links dont les résultats de ~~leur~~ travaux reflètent fidèlement les Termes de Référence.

En outre, il leur a demandé d'intégrer tous les amendements faits par les membres du Comité de Pilotage dans le Rapport définitif.

La séance a été clôturée par le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines, Président du Comité de Pilotage à 11 heures 55 minutes.

Fait à Bangui, le 03 DEC 2012

LE RAPPORTEUR



Robert MOÏDOKANA

LE PRESIDENT



Obed NAMSIO